

► RESERVE A L'USAGE PROFESSIONNEL

INTERIOR



DIPP N°05 NETTOYANT MULTI-USAGES CITRON

Description et propriétés principales

- ✓ dégraisse et nettoie en profondeur sols et toutes surfaces lavables
- ✓ ne laisse pas de traces
- ✓ garantit un résultat net et une fraîcheur citron longue durée

Mode d'emploi et dosage

- verser 2 bouchons par seau d'eau (6 à 8L)
- pour les taches tenaces: utiliser pur, laisser agir quelques instants, frotter si nécessaire
- rincer à l'eau claire et essuyer avec une éponge humide

Compatibilité du produit

- Ne pas utiliser sur des surfaces non lavables telles que le bois ciré ou non traité et les peintures de faible qualité

Environnement • Législation • Normes

- les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents

Données techniques

- aspect: liquide
- couleur: jaune
- odeur: citron
- densité relative (20°C): 1,001
- pH 100%: 11,37
- solubilité dans l'eau: complètement soluble

Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc être prises pour des spécifications.

Recommandations particulières

Manipulation

Les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation, d'usage et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de données de sécurité correspondante (Material Safety Data Sheet).

Stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri des températures extrêmes.

Données logistiques

- référence: 0505
- unité de vente: 1x5L
- unités par carton: 4x5L
- type de fermeture: bouchon
- cartons par palette: 32 (4x8 cartons)
- code EAN - unité de vente: 5420035050514
- code EAN - carton: 5420035050521



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de:

DIPP 05

Date de révision: 25 mai 2014

1 Identification de la substance/du du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

NETTOYANT MULTI-USAGES CITRON

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Nettoyant multi-usages

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

INNOVIS BVBA

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236446834

E-mail: info@innovis.be — Site web: <http://www.innovis.be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Belgique : +32 70 245 245

France : Centre antipoison de Nancy: 03.83.85.85.18

2 Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n°1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:

Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.

Phrases de risque:

Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations..

Phrases de sécurité:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

2.3 Autres dangers:

La solution dans l'eau est une base moyennement forte.

3 Composition/informations sur les composants:

Pyrophosphate tétrapotassique	0 < C ≤ 1	CAS N°: 73020-34-5 EINECS: 230-785-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489369-18 CLP Classification: SGH07 - Irr. oc. 2A Phrases R: Xi R 36
Alcool gras éthoxylé	1 < C ≤ 5	CAS N°: 157627-86-6 CLP Classification: SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 - Tox. aq. chron. 3 - H412 Phrases R: Xn; R 22-41
Oxyde d'alkyl diméthylamine	0 < C ≤ 1	CAS N°: 85408-49-8 EINECS: 287-011-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490061-47

		CLP Classification: SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 Phrases R: Xi N R: 41-38-50
2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylène-glycol; butylglycol	1 < C ≤ 5	CAS N°: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36 CLP Classification: SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2A - H319 - Irr. oc. 2B Phrases R: Xn R 20/21/22 Xi R36/38

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution.

Contact avec les yeux: Laver immédiatement à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations

Ingestion: Données non disponibles.

Inhalation: Non Concerné

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Avis aux médecins

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.

Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact avec la peau et les yeux

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Lire l'étiquette avant utilisation

Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.

Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver à l'abri du gel

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisation professionnelle

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

• 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylène-glycol; butylglycol : VME ppm = 20 – VME mg/m³ = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m³ = 246

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection de la peau:

Le port de gants est recommandé: gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel

Protection des yeux:

S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

Autres protections:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9 Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

pH pur à 20°C: 11,37

Densité relative/20°C: 1,006 +/- 0,02

Aspect/20°C: liquide limpide

Point d'éclair: Non concerné

Inflammabilité (solide, gaz): non applicable

Température d'auto-inflammabilité: Non applicable

Limite supérieure d'inflammabilité

ou limites d'explosivité (Vol %): Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

Limite inférieure d'inflammabilité

ou limites d'explosivité (Vol %): Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

Propriétés explosives: non applicable

Propriétés comburantes: non applicable

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Odeur: citron

Couleur: jaune fluorescent

9.2 Autres informations:

Hydrosolubilité: Produit hydrosoluble

Liposolubilité: Non concerné

Solubilité aux solvants: Non Concerné

10 Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.4 Conditions à éviter:

PAS de contact avec les surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles:

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12 Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Non déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non déterminé.

12.6 Autres effets néfastes:

Données non disponible

13 Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13.2 Emballages contaminés:

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

13.3 Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):

Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)

Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14 Informations relatives au transport:

14.1 Information(s) générale(s):

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Numéro ONU: sans

14.3 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.4 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Se référer aux rubriques 7 et 8.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.

15 Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Agents de surface non ioniques : moins de 5%

Phosphates : moins de 5%

Conservateur, méthylisothiazolinone, benzisothiazolinone

Parfum.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB: substances très persistantes et très bioaccumulables

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

R36 Irritant pour les yeux.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R38 Irritant pour la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Aucun

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.